



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 11, rue Principale Sud, à Sutton, le **3 février 2020**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

1.	Numéro de cadastre :	6 308 042 et 6 308 039 du cadastre du Québec
2020-90005	Numéro d'immeuble :	95 – 100 à 105, 95A – 200 à 205 et 97 à 97A, rue Western
	Nature et effet de la demande :	<p>La demande vise à autoriser qu'une habitation multifamiliale de 6 logements possède 6 cases de stationnement au lieu du minimum requis de 9 cases d'une longueur de 5.5 mètres au lieu du minimum de 6 mètres, tel que stipulé aux articles 1.5 et 2.1, chapitre 6 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i>.</p> <p>La demande vise également à permettre que la largeur du lot 6 308 042 du cadastre du Québec soit de 13,5 mètres alors que la largeur minimale requise est de 25 mètres, tel que stipulé à la grille des spécifications H-13 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i>.</p>

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **15^e** jour du mois de **janvier** de l'an **2020**.

Jonathan Fortin, L.L.B
Greffier